

12 Sports

Handball/32e coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe/Phase des poules/4e journée

Phoenix quasiment éliminé



Photo : James Angelo LOUNDOU

La formation gabonaise de Phoenix n'a pas eu d'arguments pour mieux contrer...



Photo : James Angelo LOUNDOU

... les Congolais de Caïman.

James Angelo LOUNDOU

Lâayoune/Maroc

IL faudra un miracle pour que Phœnix accède aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe 2016. Battus, hier, (encore) par les Congolais de Caïman (23-29), le club gabonais a hypothéqué son unique opportunité de composer son ticket pour le second tour de la compétition continentale.

L'équation était pourtant simple et les atouts du côté des joueurs de Phœnix qui, en plus d'un jour supplémentaire (par rapport à son adversaire) pour reposer les organismes, récupéraient l'arrière droit nigérian Anni Obinna et leur entraîneur Michael Mgor Taangaha. Bien que perdant entre-temps deux joueurs du banc, en l'oc-

currence le troisième gardien de but Gilchrist Abourou Obiang (blessé à la main lors du match contre l'Espérance Tunis) et l'arrière Sassou Semeglo Kossi (malade). L'absence du dernier cité ne va nullement impacter le rendement de l'équipe, qui a pris la partie par le bon bout et atteindre la pause nantie d'un avantage de deux buts (12-10).

Mais comme face aux Égyptiens du Sporting Club Héliopolis, trois jours plus tôt, les Gabonais qui vont prendre jusqu'à trois réalisations d'avance (19-16, après 39 minutes), en plus de lever le pied physiquement, multiplient les imprécisions et les "cadeaux" en faveur des "sauriens" congolais.

Lesquels vont s'en donner à cœur joie, pour dominer la fin de partie et remporter un précieux succès qui valait bien leur explosion

de joies et chants dans les vestiaires du gymnase El Haouda de Lâayoune.

Pour Phœnix, ce sont les matches de classement qui pointent en filigrane, à partir de jeudi prochain. A moins d'un concours de circonstance exceptionnel qui verrait le club de Libreville, non seulement battre les Camerounais de FAP (vainqueurs de Caïman, 24-23, lors de la première journée de la poule A), mais aussi renverser une différence de buts nettement en leur défaveur.

Autant dire que, comme pour le Stade Mandji, opposé au moment où nous mettions sous presse, aux Marocains du Widad Smara dans l'ambiance surchauffée de la salle El Jadida, le stade des quarts de finale est définitivement un mirage dans le désert de l'ex-Sahara Occidental.

Les équipes :



Photo : James Angelo LOUNDOU

Les officiels gabonais qui ont accompagné Stade Mandji HB et Phœnix HB à Lâayoune.

• **Phœnix** : I. Ngom, R. Esono Eny - S. Nze Mba (5 buts), D. Okito (2), A. Obinna (3), Yo. Aubyang (4), C. Tabanguet (5), A.J. Obame (3), T. Igalla (1), O. Camara, E. Rossatanga. Entraîneur : M. Mgor.

• **Caïman** : D. Douniama, H.P Bokili - Poaty Pambou

(2), A. Angoya (4), D. Atsa (1), D. Bankoussou (5), D. Bouyembou (3), W. Fankoua (5), Y. Angao (7), K.R Nkounkou (1), F. Okolon-gondzo (1). J-F Okemba, N. Samba. Entraîneur : S. Bopoulou.

Programme du jour

Poule A
17h 00 : FAP/Phœnix
19h 00 : Espérance Tunis/SC Héliopolis
Poule B
15h 00 : Eclair/Stade Mandji
15h 00 : Hammamet/JSK
17h 00 : Widad Smara/Zamalek

Football/Fifa/TAS

Coup de sifflet final pour Michel Platini

AFP

Lausanne/Suisse

LA partie est définitivement perdue pour Michel Platini : le Tribunal arbitral du sport (TAS) a mis un coup d'arrêt brutal, hier, à la carrière du patron de l'UEFA dont la suspension de toute activité liée au football a été maintenue et seulement réduite de six à quatre ans. Conséquence immédiate de la décision prise par la plus haute juridiction sportive basée à Lausanne (Suisse), l'ancien meneur de jeu de l'équipe de France a annoncé, dans un communiqué, qu'il démissionnait de la présidence de l'UEFA "pour poursuivre (son) combat devant les tribunaux suisses", tout en dénonçant "une profonde injustice". Le passage au TAS constituait le dernier recours sportif pour Platini, qui espérait retrouver son costume de patron de l'instance européenne et donner le 10 juin le coup

d'envoi de l'Euro-2016 en France. Mais son échec est cuisant, lui qui avait déjà dû renoncer à la présidence de la Fifa, laissant la voie libre à son N.2 Gianni Infantino, devenu le nouveau chef de la Fédération internationale. Platini n'a d'ailleurs pas manqué de relever que la durée de sa suspension l'"empêchera de facto et, comme par hasard, de (se) présenter à la prochaine élection du président de la Fifa" en 2019. Au cœur de la procédure: un paiement de 1,8 million d'euros (1, 179 milliards de francs cfa) reçus en 2011 de la Fifa pour rémunérer un travail de conseiller de Joseph Blatter, alors président de l'instance, achevé en 2002 sans contrat écrit. Une affaire révélée en septembre dernier sur la lancée du vaste scandale de corruption qui ébranle la Fifa et qui a précipité la chute des deux hommes les plus puissants de la planète football. Platini et Blatter, qui a "pris acte" auprès de l'AFP de la sentence du TAS contre



Photo : AFP

Dur, dur... pour le Français Michel Platini dont la vie se résumait plus au football.

Platini, ont toujours affirmé qu'il s'agissait d'un solde de tout compte sur la base d'un contrat oral, engagement reconnu en Suisse. Un argument qui n'avait pas convaincu la justice interne de la Fifa qui a suspendu le 21 décembre les deux hommes de toute activité liée au football durant huit ans, les jugeant coupables "d'abus de position", de "conflit

d'intérêts" et de "gestion déloyale". Cette punition avait ensuite été ramenée à six ans en appel. Le TAS a certes "constaté l'existence d'un contrat valable" liant Platini et la Fifa. Mais le tribunal arbitral, qui a également réduit de 80 000 à 60 000 francs suisses (72 000 à 54 000 euros, soit 46,8 à 35,37 millions de frs cfa) l'amende infli-

gée par la Fédération internationale au triple Ballon d'Or, n'a pas pour autant été "convaincu de la légitimité de ce versement (...) reconnu par les seuls MM. Platini et Blatter et (...) ne reposant sur aucun document établi à l'époque des relations contractuelles".

ELECTION EN URGENCE. Si le TAS a estimé que la suspension de six ans était "trop sévère", il a précisé qu'"une sanction sévère (NDLR: quatre ans) pouvait se justifier", notamment "en raison de l'absence de repentir" de Michel Platini. Également suspendu six ans par la Fifa pour ce paiement, Joseph Blatter est aussi mis en examen par la justice suisse dans cette affaire, ainsi que pour un contrat de droits TV présumé très en-dessous des prix du marché au détriment de la Fifa. Dans ce cadre, Michel Platini a seulement été entendu comme témoin assisté. La mise à l'écart définitive de Platini ouvre une période d'incertitudes à la tête de l'UEFA,

confrontée à une terrible vacance du pouvoir depuis la suspension du Français et désormais à la recherche d'un nouveau président. L'instance européenne a décidé lundi de ne pas nommer de président par intérim en attendant la tenue d'un Congrès électif dont la date sera fixée le 18 mai par le Comité exécutif. L'élection d'un nouveau patron de la Confédération européenne pourrait, en théorie, être organisée en urgence, sans le délai de trois mois de campagne électorale prévu par les statuts. Deux noms reviennent avec insistance pour succéder à Michel Platini : Michael van Praag, le président de la Fédération néerlandaise, âgé de 68 ans, et candidat contre Joseph Blatter à la tête de la Fifa en 2015, mais qui s'était finalement retiré au profit du Prince jordanien Ali, et Fernando Gomes, âgé de 64 ans et dirigeant de la Fédération portugaise.